

PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE DU 19 JUIN 2025

Présidence : M. Nicolas Bersier, Président

Salle du Conseil communal

1 – Appel

20 conseillères et conseillers sont présents, 6 sont excusés et deux absents. Les 5 membres de la Municipalité sont présents.

2 – Adoption de l'ordre du jour de la séance

L'ordre du jour est accepté tel que présenté, à l'unanimité.

3 – Adoption du précédent procès-verbal

Le procès-verbal de la séance du 12 mars 2025 a été envoyé aux conseillères et conseillers. Ce dernier est accepté à l'unanimité.

4 – Rapport de la commission chargée de l'étude du préavis 2025-02 relatif à la modification du nombre de conseillers communaux

Mme S. Roch lit le rapport.

La parole n'étant pas demandée, les conclusions, soit :

- De **fixer** le nombre de conseillers communaux à **25** dès la législature 2026-2031
- De **fixer** le nombre de personnes suppléantes à **12** dès la législature 2026-2031

Sont acceptées à l'unanimité.

5 – Rapport de la commission chargée de l'étude du préavis 2025-03 relatif à la réfection du Chemin de Suchaud

M. P. Reymond, Président de la commission, lit le rapport.

M. P. Reymond précise qu'il souhaite que le Municipalité soit plus rigoureuse avec l'employé communal sur le nettoyage des traverses qui renvoient l'eau.

La parole n'étant plus demandée, les conclusions, soit :

- **d'autoriser** la Municipalité à réaliser cette réfection.
- **d'accorder** à la Municipalité une enveloppe financière de **CHF 82'000.00** dont le financement peut être assuré de la manière suivante :
 - Subvention de l'Inspection cantonale des forêts à hauteur de 70% du coût soit CHF 57'400.00
 - Solde prélevé sur la trésorerie courante CHF 24'600.00
- **de porter** cet investissement au bilan - compte 9141.15.7
- **de relever** la Commission de son mandat.

Sont acceptées à l'unanimité.

6 – Préavis et rapport de la commission de gestion chargée de l'étude du préavis 2025-04 relatif aux comptes et à la gestion 2024

Le préavis ainsi que les comptes ont été transmis aux conseillères et conseillers et ne seront pas relus.

M. C. Saucy lit le rapport.

M. D. Moffrand demande si ces bons chiffres vont influencer la péréquation en notre défaveur.

M. C. Languetin répond qu'il n'a pas la réponse précise, qu'il va se renseigner pour la prochaine séance. Il précise encore que tous les changements intervenus et qui vont intervenir vont passablement modifier les choses.

La parole n'étant plus demandée, les conclusions, soit :

- **D'accepter** le bénéfice de l'exercice 2024 de CHF 59'392.80
- **D'accepter** la gestion de l'exercice 2024
- **De donner** décharge à la commission de gestion de son mandat

Sont acceptées à l'unanimité.

7 – Préavis et rapport de la commission chargée de l'étude du préavis 2025-05 relatif à l'aménagement d'un étang et à la construction d'une fumièrre et d'une fosse à purin sur l'estivage de la Posogne

Le préavis a été transmis aux conseillères et conseillers et ne sera pas relu.

M. P. Magnenat lit le rapport.

M. D. Moffrand demande ce qu'il en est de l'autre projet à la Posogne, partie chalet ? M. C. Goy informe que le projet approuvé par le Conseil communal en 2017 est caduc. La Municipalité reviendra d'ici quelques années avec un nouveau projet. Elle a pris l'option de favoriser les aménagements en eau et les mises en conformité.

M. D. Moffrand demande si avec ces travaux le loyer de l'amodiatrice sera augmenté. M. C. Goy répond que oui, il sera adapté.

La parole n'étant plus demandée, les conclusions, soit :

- **d'autoriser** la Municipalité à réaliser ces projets d'aménagements et constructions sur l'alpage de la Posogne.
- **d'accorder** à la Municipalité une enveloppe financière de **CHF 240'000.00** dont le financement peut être assuré de la manière suivante :
 - Subvention du service des Améliorations Foncières pour un montant approximatif de CHF 151'000.00
 - Emprunt auprès du crédit agricole et/ou d'un établissement bancaire de la place.
- **de porter** cet investissement au bilan "Patrimoine administratif" - compte 9141.16"
- **de relever** la Commission de son mandat.

Sont acceptées à l'unanimité.

8 – Communications de la Municipalité et divers

M. D. Perotti, Municipal, informe la Place de l'Hôtel-de-Ville est achevée. Le goudronnage final de la Grand-Rue est prévu pour le 30 juin prochain et la route totalement fermée du 30 juin au 1^{er} juillet 2025.

Déchetterie, la ressourcerie est en activité depuis quelques semaines et sera officiellement inaugurée le 5 juillet prochain.

Mme C. Paccaud, Municipale, informe que l'entretien courant des bâtiments se réalise comme chaque année.

M. C. Goy, Municipal, informe que la forêt est toujours la proie du bostryche. Une énorme coupe a été réalisée à l'Exchaquettaz.

M. B. Martignier, Municipal, informe que l'investigation technique pour le site potentiellement pollué, Ex-usine Produits dentaires, parcelle 411 a été réalisée. Les résultats sont bons soit sans pollution et le rapport a été envoyé au Canton.

Butte de tir, l'étude pour l'assainissement touche à sa fin et la première estimation pour l'assainissement de la butte de tir et des cibles se monte à CHF 390'000.00. Les subventions devraient pouvoir se monter à environ CHF 200'000.00 mais attention pour les subventions cantonales il faudrait que les travaux soient terminés au 31 décembre 2025.

M. C. Languetin, Syndic, informe que le chantier « Sur Grati » va démarrer dans le courant juin.

Constructions scolaires, le projet de constructions à Vaulion et à Croy avance. Les statuts de l'association scolaire devront être modifiés pour augmenter le plafond d'endettement de l'association.

Consultation de la nouvelle Loi sur les Communes, ce printemps il y a eu une consultation publique sur la Loi sur les Communes. Les communes ont fortement réagi et l'ont fait savoir au canton.

Bourse communale, M. Daniel Roch, boursier depuis de nombreuses années a décidé de quitter son poste au 31 décembre 2025 pour une retraite bien méritée. Le poste est actuellement au concours.

Le Président, M. N. Bersier, lit les remerciements de l'Atelier Imagine pour le don de fin d'année 2024.

D'autre part, il regrette le peu de motivation pour la sortie du Conseil communal qui a été annulée à cause du manque d'inscription. Il demande si la course de 2026, fin de législature intéresse. Il est voté d'organiser cette course d'une journée le samedi 30 mai 2026.

Tournée de Gestion des alpages, le date est changée et elle aura lieu le samedi 20 septembre 2025.

La Municipalité est libérée et quitte la salle.

9 - Élections statutaires

Élection du Président

M. N. Bersier se représente. Pas d'autre candidat. Est élu Président du Conseil communal, par applaudissement, M. Nicolas Bersier.

Élection du Vice-Président

M. D. Moffrand se représente. Pas d'autre candidat. Est élu Vice-Président du Conseil communal, par applaudissement, M. Dany Moffrand.

Élection des scrutateurs

M. N. Bersier propose que les vices-scrutateurs de l'année écoulée deviennent scrutateurs à leur tour. Pas d'autre candidature. Sont élus scrutatrices, par applaudissement, Mmes Pauline Gafner et Dominique Pythoud.

Élection des vices-scrutateurs

Mme C. Boschung Pugin se propose et M. V. Müller propose Mme C. Maire. Pas d'autre candidature. Sont élues vices-scrutatrices, par applaudissement, Mmes Catherine Boschung Pugin et Carole Maire.

La parole n'étant plus demandée, le Président lève la séance, il est 20h57.

Le Président
N. Bersier

La Secrétaire
V. Meyer